ANNEXE 13

# PLAN D'ACTION



01.	Connaitre et intégrer la biodiversité			
	dans l'aménagement du territoire			
	communal			

PAGE 3

- 1.1 Connaître la biodiversité de la Commune
- 1.2 Prendre en compte la Biodiversité dans le Bourg
- 1.3 Renforcer la gestion différenciée des espaces publics
- 1.4 Réduire la pollution lumineuse et préserver la trame noire

### O2. Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale

PAGE 7

- 2.1 Poursuivre la mise en valeur et la gestion des sentiers de la commune
- 2.2 Établir des plans de gestion sur les espaces communaux et acquisitions foncières
- 2.3 Assurer la veille sur la présence d'espèces envahissantes

### O3. Mobiliser les acteurs et concilier biodiversité et activités locales

**PAGE 11** 

- 3.1 Poursuivre la sensibilisation et l'information auprès du grand public et des scolaires
- 3.2 Accompagner les habitants pour une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité
- 3.3 Accompagner les exploitants agricoles pour une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité

#### **04.** Valorisation des actions engagées

**PAGE 16** 

- 4.1 Reconnaissances en faveurs de la biodiversité et des espaces naturels
- 4.2 Reconnaissances en faveur de la qualité écologique et de l'espace urbain
- 4.3 Prise en compte de l'environnement dans l'éducation

#### **05.** Feuille de route des actions

**PAGE 20** 

06. Éléments supports et d'appui

**PAGE 21** 



## 01. Connaitre et intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire communal

#### **Description**

Il s'agit d'identifier les démarches que la commune met actuellement en œuvre et/ou souhaite mettre en œuvre dans un avenir proche pour mieux connaître la biodiversité et intégrer sa préservation dans les politiques d'urbanisme (réglementaire PLU, SCoT, et opérationnel ZAC, opérations d'aménagement) et dans la planification (choix politiques et stratégiques).

#### Détail des fiches actions

- 1.1 Connaître la biodiversité de la Commune
- 1.2 Prendre en compte la Biodiversité dans le Bourg
- 1.3 Renforcer la gestion différenciée des espaces publics
- 1.4 Réduire la pollution lumineuse et préserver la trame noire

#### 1.1 Connaître la biodiversité de la commune

Avant toute action de protection, gestion et de préservation, il est nécessaire d'améliorer la connaissance de la biodiversité de son territoire et d'identifier les enjeux. La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale a permis d'identifier de nouvelles espèces sur la commune et de nouveaux enjeux.

Mais l'amélioration de la connaissance reste une démarche à réaliser en continu. Pour cela, la commune pourra établir à terme une convention cadre avec Bretagne Vivante pour l'élaboration a'un programme d'actions annuel lié à la gestion et la valorisation de la biodiversité dans les espaces publics de la commune. Trois volets d'actions peuvent être déterminées :

- Conserver et gérer les milieux naturels de la commune, réservoirs de biodiversité,
- Nature dans le bourg : promouvoir l'ingénierie écologique dans l'aménagement urbain et l'ancrer dans son milieu naturel et géographique,
- Promouvoir une culture partagée de la nature en ville, observatoire de la biodiversité,

De plus, la commune peut s'appuyer sur les outils développés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Il pourrait être envisagé de recueillir des données d'observations de citoyens. Chaque citoyen est en mesure d'observer ce qu'il a sous les yeux et de transmettre ces précieuses informations. Un observatoire participatif peut permettre, en plus d'être utile à la collectivité en comblant les lacunes de connaissances, en mobilisant la population, en la rendant actrice de sa biodiversité.

Ces données pourront être compilées au niveau local par Bretagne Vivante pour ensuite être transmises aux banques de données régionales puis nationales et valoriser pour la réactualisation des différents documents de stratégie territoriale.



#### **Indicateurs**

Nb de données sur la commune Nb d'espèces inventoriées sur la commune Indicateurs papillons

#### Délais de mise en oeuvre

En continu

#### **Moyens**

Elements d'appui

Convention financière avec Bretagne Vivante ou autres

#### Actions à réaliser

- Relayer des appels à contribution (avis de recherche par exemple) et démarches régionales de sciences participatives ou des observatoires de suivi. Les observations pourront être collectées sur la plateforme participative Faune Bretagne et/ou GéoNature,
- Faire intervenir des naturalistes du milieu associatif et des experts sur les groupes de taxons non ciblés lors de l'ABC,

D'après le diagnostic de cet ABC, une attention plus particulière pourra être portée sur le secteur sud et est de la commune. Il s'agit notamment de cibler les autres groupes taxonomiques d'invertébrés, souvent indicateurs de la qualité de leurs habitats, tel que les Syrphes, les Abeilles solitaires, les Coléoptères et en poursuivant le travail sur les groupes étudiés lors du projet d'ABC.

#### Porteur de projet

Figures : 8 à 16 et 18 Tableaux : Liste des espèces

Annexes: 5 et 7

Commune

#### **Partenaires:**

Partenaires techniques : Bretagne Vivante, GMB, GRETIA, Lycée Succinio, AFQL, CPIE, Morlaix communauté

#### 1.2 Prendre en compte la Biodiversité



Si Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est reconnue pour sa qualité de vie et son développement en zone rurale, une réflexion est nécessaire pour relever les défis de demain.

Améliorer ou réintroduire de la nature en ville consiste à réintégrer le végétal et des milieux favorables à la biodiversité dans l'espace urbain : bâtiments, jardins, espaces verts, trottoirs, chemins, parkings, cimetières, bassins d'orages.

Accompagnés de supports favorables à la biodiversité et d'une gestion adaptée à l'expression de la faune et de la flore sauvage, ces espaces deviennent des lieux de vie d'une biodiversité ordinaire. Il est intéressant de rappeler les services rendus par la présence du végétal ville sur le bien-être des habitants, l'épuration des polluants atmosphériques, la régulation microclimatique, l'atténuation des impacts de la luminosité en contexte minéral (problèmes de peau, de vue...)

La réintroduction en ville de la nature, son hébergement, sa libre circulation passe par de nombreuses actions venant modifier, améliorer et corriger des aménagements passés, conforter des aménagements vertueux et l'intégration de nouvelles mesures dans les aménagements à venir. Ces aménagements peuvent nécessiter d'être accompagnés d'une concertation afin d'obtenir l'adhésion des riverains aux projets.

#### **Indicateurs**

Nb de points de fragilité de la TVB résorbés

Augmentation des observations de la faune dans le bourg Surface déminéralisée Nb d'habitants volontaires

#### Délais de mise en œuvre

En continu

#### Moyens

Intégrer la Nature dans la programmation, la conception et la réalisation de chaque projet

#### Actions à réaliser

- Identifier la trame verte et bleue urbaine et identifier ses points noirs de fragmentation, analyser les fonctionnalités, écologiques sur le secteur,
- · Intégrer une démarche de résorption des points de fragilité de la trame verte et bleue dans le projet,
- · Intégrer un objectif d'optimisation de l'emprise au sol afin de limiter l'imperméabilisation sur le domaine public,
- Intégrer les éléments de nature existants, favoriser la végétalisation et analyser les fonctionnalités écologiques sur les secteurs,
- Intégrer la préservation de la biodiversité existante dès la phase chantier : planifier cette étape à travers un plan d'organisation environnementale de chantier (zones d'implantation, planning d'intervention, gestion des pollutions, des sols, des risques pour la faune, emprise racinaire des arbres...), pouvant être accompagné d'experts,
- Installer des supports pour accueillir la biodiversité dans les projets et les bâtiments (nichoirs à chiroptères, nid à hirondelles, gîtes à insectes, clôture perméables à la petite faune),
- Réalisation d'un recensement des arbres remarquables et mise en place d'une charte de l'arbre

#### Porteur de projet

Commune et Morlaix communauté (Pilote TVB au niveau intercommunal)

#### Elements d'appui

Figures: 21 et 22 Annexes: 9 à 12 Tableaux : 21 et 22

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : Bretagne Vivante, Lycée Succinio, Paysagistes, Services techniques, Architectes, Morlaix communauté

#### FICHE 1.3

### 1.3 Renforcer la gestion différenciée des espaces publics



Le concept de la gestion différenciée a émergé dans les années 1990. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville en cohérence avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres et correspondants à une utilisation contemporaine aux fonctions plus variées. La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles.

La commune de Saint-Thégonec Loc-Eguiner s'est engagée dans la mise en œuvre d'une gestion différenciée et depuis 2014, la Ville entretient l'intégralité de ses espaces publics sans le moindre usage de pesticides. La commune a obtenu le label « Zéro Phyto» par la Région Bretagne 2018 et le prix "Zéro Phyto" durable en 2022.

Chaque coin de verdure a donc été défini et inventorié par rapport à son usage (balade, sport, loisirs familiaux ou festifs...) et au visuel attendu (image horticole, jardinée, champêtre, naturelle...). Il est envisagé de former des techniciens sur la gestion des espaces verts de la commune pour y appliquer une nature de soins (désherbage, tonte...) et une fréquence d'intervention particulière, adaptée aux différents espaces. Il ne s'agit pas de moins les entretenir, mais d'intervenir d'une autre manière. Le service GEMAPI de Morlaix Communauté accompagne les services techniques communaux sur ces sujets : formation des techniciens à la gestion différenciée (lien vers les formations DEAN de la région, formation et mise en réseau des ST communaux organisée par Morlaix Communauté)+ conseil, prêt de matériel de désherbage...

#### **Indicateurs**

Surface dans les typologies d'espaces gérés Nombre d'espaces verts gérées

#### Délais de mise en oeuvre

Initié depuis 2005

#### Moyens

Acquisition de matériel si besoin, formation d'agents espaces verts, convention, ETP

#### Actions à réaliser

- Répertorier sur la commune les types d'espaces verts présents et rédaction d'un plan d'action spécifique. À chacun d'eux correspond un protocole d'entretiens spécifique :
- Espaces d'accompagnement sont des espaces collectifs (rue, lotissement et squares). Usage récréatif, la végétation spontanée et tolérée, mais maîtrisée, le gazon est fleuri de mellifères,
- Espaces rustique privilégie la végétation spontanée et la biodiversité, la flore est sauvage, sinon encouragée sur les allées et certains espaces verts,
- Les espaces naturels ont une fonction écologique, la nature s'y développe pour accueillir des espèces qui avaient disparu pour protéger les zones humides et les cours d'eau. La végétation spontanée est la règle,
- Conservation de la végétation rudérale sur le patrimoine bâti de la commune,
- Développement et intégration d'une gestion écologique des bords de route et du bocage de bord de route

#### Porteur de projet

Elements d'appui

Commune

Figures : 21 et 22 Tableaux :

Annexes: 2, 11 et 12

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : Morlaix Communauté, ESAT, GREF Bretagne, Services Techniques intercommunaux, Syndicat de voirie, Bretagne vivante

#### FICHE 1.4

### 1.4 Réduire la pollution lumineuse et préserver la trame noire



L'éclairage nocturne, public ou privé, engendre une perte d'habitats naturels, une fragmentation accrue et une mortalité directe pour les espèces vivants la nuit. À l'instar de la trame verte et bleue (TVB), conçue essentiellement pour les espèces diurnes, il est désormais nécessaire de préserver et de remettre en bon état les continuités écologiques nocturnes, dans un contexte de pollution lumineuse en constante progression.

Pour pouvoir agir concrètement face à la pollution lumineuse, favoriser sa prise en compte dans les documents d'urbanisme et avoir un support de pédagogie partagé, une identification fonctionnelle de la trame est nécessaire.

La commune de Saint-Thégonec Loc-Eguiner s'est engagée depuis mars 2020 dans la réduction de l'impact lumineux, non seulement en raison de coût électrique, mais aussi pour les nuisances occasionnées sur la biodiversité nocturne à l'abord de routes, champs et boisement.

En tant qu'action prioritaire du programme d'action TVB porté par Morlaix Communauté, l'identification de la trame noire sera menée à l'échelle de l'intercommunalité (et détaillé à l'échelle des communes) en 2023-2024 : diagnostique de la pollution lumineuse avérée et identification de la trame noire.

Des actions de sensibilisations sont aussi menées (animations grand public, ateliers à venir pour les élus), etc.

#### **Indicateurs**

Nb d'éléments de la TVB perturbés par la pollution lumineuse Surface de zone naturels, plus soumis à la pollution lumineuse kWh max des installations d'éclairage Nombre de secteurs dont l'éclairage

public a été supprimé!

#### Délais de mise en oeuvre

Initié et en continue

#### **Moyens**

Travail en commission, sous traitance sur des points techniques, information auprès des entreprises et des habitants

#### Actions à réaliser

- Identifier une trame noire à l'échelle de la commune en lien avec le porteur du projet Morlaix communauté et l'intégrer au PLU à la TVB et Trames du GMB,
- Faire évoluer à la baisse la programmation de l'éclairage public (installation de limitation progressive et horloge d'extinction),
- Informer les habitants de la commune sur l'intérêt de réduire la pollution lumineuse, sensibiliser les entreprises privées des zones d'activités à la réglementation de l'éclairage de nuit, communiquer avec les gestionnaires,
- Étudier la mise en œuvre d'une réglementation locale,
- Dans la commune : mise en place de LED ambrée (2700K), diminution de la puissance et modulation des horaires, extinction des bords de route ou des zones naturelles (mares, fourrés, arbres),
- · Résorption des points de conflits en cohérence avec les trames : communale, intercommunale et régionale

#### Porteur de projet

Commune et Morlaix communauté

#### Elements d'appui

Figures : 12 à 13 et 20 à 22 Tableaux : 20 à 21

Annexes : 11 à 12 , Trames GMB

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : Morlaix communauté, ANPCEN, Bretagne vivante, ADEME, GMB, SDEF.



### 02. Maintenir et restaurer les espaces naturels et la biodiversité locale

#### **Description**

Il s'agit d'identifier les démarches que la commune met en œuvre et souhaite mettre en œuvre pour intégrer la préservation de la biodiversité, notamment dans les opérations de gestion de son territoire, seul ou en conventionnement.

#### Détail des fiches actions

- 2.1 Poursuivre la mise en valeur et la gestion des sentiers de la commune
- 2.2 Établir des plans de gestion sur les espaces communaux et acquisitions foncières
- 2.3 Assurer la veille sur la présence d'espèces envahissantes

### 2.1 Poursuivre la mise en valeur et la gestion des sentiers de la commune

Saint-Thégonec Loc-Eguiner regorge d'endroits propices à la randonnée : plus de 40 km de sentiers, des bois, les rivières du Coat Toulzac'h et de la Penzé, des chapelles, enclos paroissial qui reflètent la qualité paysagère du territoire proche de la réserve naturelle du Cragou dans les Monts d'Arrée. Partez sur les chemins à la découverte de ces richesses !

La commune est traversée par six sentiers pédestres et deux sentiers VTT sous formes de circuits entre le Château de Penhoat au nord jusqu'à la limite de Commana au sud.

La commune a une convention avec l'association Au Fil du Quéfleut et de la Penzé pour entretenir et animer des promenades sur les sentiers de la commune. Il existe également un groupe de bénévoles de l'association St-Thé Patrimoine Vivant qui s'implique dans la gestion de sentier (taille, débroussaillage...).

#### **Indicateurs**

Distance de sentier entretenues (km)

Nombre de supports d'informations (flyers, espaces valorisés) Nombre d'animations sur ces circuits

#### Délais de mise en oeuvre

En continu

#### Moyens

Sous traitance à AFDQ (Budget annuel)

#### Actions à réaliser

- · Poursuite de la démarche de mise en valeur et de gestion des sentiers et des ouvrages de la commune,
- Développer une stratégie de communication en lien avec le label "Village étape" de la commune,
- Poursuivre la démarche d'acquisition foncière pour l'existence des sentiers,
- · Valoriser les sites par des panneaux d'information,
- · Créer un ou des sentiers d'interprétation,
- Proposer des animations, sorties à thématiques sur ces circuits

#### Porteur de projet

Commune, Morlaix Communauté

#### Elements d'appui

Figures: Tableaux:

Annexes:

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques: CD29, Au fil du Quéfleut et de la Penzé, CPIE, Association St Thé Patrimoine Vivant, Bretagne vivante

### 2.2 Établir des plans de gestion sur les espaces communaux et acqusitions foncières

Le territoire de la commune voit son paysage fortement modifié par le phénomène de déprisassions, restructuration des espaces et des sols vers la culture intensive dénuée de patrimoine arboré en faveurs de la monoculture. La priorité sera mise sur des éléments constitutifs de la trame verte et sur les milieux à forte naturalité ou biodiversité dans un souci de préservation de leurs fonctionnalités. Dans le cadre du diagnostic trame verte du territoire, certains massifs et peuplements ont clairement été identifiés comme partie intégrante de son bon fonctionnement de la trame verte et bleue, entre autres du fait de leur caractère privilégié d'habitat, contexte géographique et/ou de leur typologie. Les espaces le plus favorables à l'accueil de la biodiversité répondent à plusieurs critères et doivent être considérés comme des foyers de biodiversité à maintenir.

Ainsi, la gestion et la maîtrise du foncier sont des outils clés qui doivent être mobilisés de manière réfléchie et concertée. Les démarches d'acquisition et de maîtrise foncière doivent répondre à des enjeux et à une cohérence de territoire. Une analyse préalable à l'occasion de la révision ou de la mise à jour des documents de planification peut-être une opportunité d'aborder cette question.

La commune est propriétaire d'espaces, établir des plans de gestion et donc souhaitable pour favoriser la biodiversité dans ces espaces. Il sera intéressant de mettre en place des îlots de vieillissement, des aménagements propres aux habitats et aux espèces. Ex : On estime qu'une espèce forestière sur quatre a besoin de vieux arbres pour réaliser tout ou partie de son cycle de vie. On y trouve aussi flore, bryophytes, champignons, insectes, chauves-souris, oiseaux, reptiles, amphibiens ou encore petits mammifères.

#### **Indicateurs**

Nombre de plans de gestion réalisés Évolution des linéaires et de la surface en gestion Nombre d'espèces indicatrices (TVB, cibles, patrimoniales) Superficie achetée

#### Délais de mise en oeuvre

3 à 6 ans

#### Moyens

Selon budget annuel et opportunité, Stage, sous-traitance ou ingénierie en régie

#### Actions à réaliser

- Établir un état des lieux des boisements communaux,
- Définir une stratégie d'acquisition de boisements privés, landes, prairies humides à enjeux,
- Communiquer auprès des propriétaires privés sur l'intérêt et la finalité des espaces naturels et sur l'entretien à réaliser avant d'envisager l'achat,
- · Étudier la pertinence d'accueillir le public dans ces lieux pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement,
- Poursuivre la démarche d'acquisition foncière sur des milieux à enjeux et prioritaires ciblés dans le travail d'ABC (Landes, prairies, zones humides, forêts anciennes)
- Élaborer des plans de gestion pour la préservation d'espèces ou d'espaces à fort enjeu patrimonial en liens avec les services techniques, exploitants

#### Porteur de projet

Commune et Morlaix communauté

#### Elements d'appui

Figures : 18 à 22 Tableaux : 20 et 21

Annexes : 2, 9 et 10 à 12

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques: Morlaix communauté (Breizh Bocage), CBNB, CRPF, Bretagne vivante, CD29, Chambre d'agriculture

### 2.3 Assurer la veille sur la présence d'espèces envahissantes

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) est devenue un problème très important et fait l'objet d'un début de réglementation communautaire et nationale.

Par ailleurs, l'État a adopté un plan d'action national qui repose principalement sur 2 types d'action : prévention (information et contrôles) et intervention (éradication et/ou limitation) et qui nécessite des actions locales (pour beaucoup départementales). La DREAL Bretagne, avec l'appui de la Région Bretagne, a initié en 2020 le travail de rédaction de la Stratégie Bretonne sur les FFF

La commune est concernée par plusieurs espèces de plantes invasives identifiées en 2016. Certaines espèces font l'objet d'action comme le Frelon asiatique ou le Séneçon en arbre. Des chantiers d'arrachages de la Balsamine de l'Himalaya ont été organisées sur la commune, mais les efficacités laissent à réflexion.

Pour répondre à l'enjeu des EEE, il est indispensable de mettre en œuvre des stratégies dont l'un des aspects essentiels est la surveillance environnementale du territoire, la détection précoce des nouvelles espèces introduites ou de nouveaux espaces envahis et la réaction rapide. Fédérer un réseau de lutte contre les espèces exotiques envahissantes est une tâche complexe, car touchant un large panel d'acteurs liés à différentes étapes de la lutte, des milieux variés autant privés que public... Pour autant, c'est un élément structurant indispensable à la réussite d'une lutte coordonnée.



#### **Indicateurs**

Nb d'actions de lutte et de sensibilisation Nb de communication (revue municipale, presse locale, site internet...) Surface et nb de point de recensement d'EEE

#### Délais de mise en oeuvre

En continu

#### **Moyens**

Formation d'agents des services techniques communale et Syndicat de voirie

#### Actions à réaliser

- · Poursuite l'acquisition de la connaissance et du suivi de l'extension des espèces en question,
- Mise à jour d'une cartographie sur les espèces invasives végétales,
- · Fédérer un réseau d'acteurs locaux observateur, mobiliser un groupe botanique sur la commune,
- Informer et sensibiliser les habitants sur les espèces envahissantes et les risques,
- Limiter la plantation sur l'espace communale d'espèces non locales en formant les techniciens des espaces verts,
- Favoriser la plantation d'espèces locales avec le label "Végétal local",
- Établir une liste d'espèces végétales prioritaires à planter ou à bannir.

#### Porteur de projet

Commune et Morlaix communauté (Service GEMAPI )

#### Elements d'appui

Figures : Fig. 8 qui sera à mettre à jour Tableaux :

Annexes:

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : Morlaix communauté, CBNB, Bretagne vivante, CD29, Breizh Bocage, Chambre d'agriculture, DREAL, FDGDON29, Syndicat de voirie



### 3.1 Poursuivre la sensibilisation et l'information auprès du grand public et des scolaires

La sensibilisation, l'information et l'éducation sont des conditions essentielles pour que le public soit motivé et concerné par la biodiversité. Ces actions permettent de proposer des temps de pédagogie et d'échanges en direct avec les convaincus et les curieux, des publics ciblés et de présenter l'importance de la biodiversité aux acteurs du territoire. Le format peut varier afin de s'adapter au public et au contexte.

Il s'agit d'inciter les habitants à accueillir la biodiversité chez eux. Une des premières causes de l'érosion de la biodiversité est la destruction des habitats, souvent liée à l'urbanisation et l'artificialisation des sols. Accueillir la biodiversité chez soi, dans son jardin, au pied des murs, végétaliser davantage est un premier pas. Il est donc nécessaire d'informer, de sensibiliser les habitants en les impliquant localement sur la richesse des organismes vivants qui les entourent et des services que ces derniers peuvent rendre à l'Homme.

Pour mobiliser les citoyens, de nombreuses solutions existent tant pour le grand public que pour un public scolaire qu'il est aisé de mettre en place dans sa commune et de diffuser grâce à un calendrier des évènements communaux, aux journaux ou aux réseaux sociaux. Ce type de projet est l'occasion d'échanges et de rencontres entre les habitants et les scolaires pour qu'ils découvrent ou redécouvrent la biodiversité de leur commune.



#### **Indicateurs**

Nb de délibérations du Conseil Municipal ayant trait à l'éducation à la biodiversité, Nb d'articles dans la revue, site

Nb d'articles dans la revue, site internet ou dans la presse locale Nb participants

#### Délais de mise en oeuvre

Initié et en continu

#### **Moyens**

Convention avec structure d'animation, communication par la commune

#### Actions à réaliser

- Poursuite des actions de sensibilisation en cours : installation de nichoirs, ruches, animations avec les scolaires, expositions à la médiathèque, pose de gites à faune chez les habitants, favoriser jardin partagé ou communal, sorties (comestibles, médicinales), aires terrestres éducatives,
- Engager de nouvelles actions de sensibilisation : relayer le programme sauvage de ma rue, lancer le programme vigie nature école, permis de fleurir, école dehors, proposer des courtes formations, moments de partages, réaliser des ateliers, participatifs : fleurissement, taille des arbres fruitiers, réhabilitations de vieux murs ou lavoirs, miniexposition nature.

#### Porteur de projet

Commune

#### Elements d'appui

Figures: Tableaux:

Annexes:

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : Morlaix communauté, Bretagne vivante, AFQP, Etablissements scolaires, collectivités, acteurs du monde agricole,

### 3.2 Accompagner les habitants pour une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité

L'Atlas de la Biodiversité Communale a permis d'identifier de nombreux secteurs à enjeux de biodiversité, certaines sur des parcelles privées. Il peut s'agir de boisement ou encore de prairies ou de jardins.

Accueillir la biodiversité chez soi, dans son jardin, au pied des murs, végétaliser davantage son habitat est un premier pas pour son retour en plus de créer une connexion avec la trame verte et bleue.

L'information, la sensibilisation des habitants en les impliquant localement sur la richesse des organismes vivants qui les entourent et des services que ces derniers peuvent rendre à l'Homme sont nécessaires.

Laisser la pelouse haute de plusieurs centimètres à certains endroits du jardin, installer des fleurs mellifères, laisser quelques tas de bois dans un coin du jardin, installer des nichoirs, sont des exemples de micro-habitats pour les insectes, les oiseaux, les reptiles et amphibiens, les mammifères. Leur présence améliorera la pollinisation des arbres fruitiers ou autres plantes à fruits et légumes et pourra apporter de la nourriture autant à l'Homme qu'à la faune.

Pour cela, il est proposé de se saisir de leurs envies et de leurs volontés en proposant un système d'aide au financement contre aménagement ou mise en place d'infrastructures favorables à la biodiversité chez eux (nichoirs, création d'une mare, tunnel à hérisson, refuges faune, etc.).

La participation au programme « Regain » mis en place par Bretagne vivante en acceptation de la « Charte Regain » pour le propriétaire de l'espace en question. Possiblement adaptable sur l'espace public de la commune, une convention pouvant impliquer des salariés de l'association pour des actions de formation, assistance technique ou de diagnostic biodiversité.



#### **Indicateurs**

Evolution des superficies des jardins Nb de propriétaires qui passe en gestion naturelle Nb de retour d'experiences

#### Délais de mise en oeuvre

Initié sur 6 ans

#### **Moyens**

Convention avec structure d'animation, communication par la commune et soutien financiers aux initiatives?

#### Actions à réaliser

- · Poursuite et diffuser la connaissance et relayer l'information auprès des habitants,
- Sensibiliser les propriétaires, notamment ceux possédants des espaces suffisamment grands et variés en cohérence avec les Trames verte,
- · Organiser des réunions d'information,
- · Communiquer via internet et la revue municipale,
- · Diffuser des informations (brochures, fiches techniques, site Internet, panneaux de ville, réunions de quartier,
- · Aide ou conseil à la biodiversité sur des balcons ou des petits jardins,
- Perméabiliser certains espaces (passage à hérisson, création de mares, etc.) et informé de l'utilité des plantes mellifères,
- · Proposer des participations à des concours,
- · Inciter à la labellisation refuge biodiversité

#### Porteur de projet

Commune

#### Elements d'appui

Figures: 21 à 22 Annexes: 9 à 12 Tableaux : 20 à 22

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : Morlaix communauté, Bretagne vivante, Associations locales, Jardiniers et Paysagistes

### 3.3 Accompagner les exploitants agricoles pour une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité

L'agriculture a une forte emprise sur la commune. Si les pratiques agricoles intensives ont un impact sur la perte de biodiversité, d'autres pratiques la favorisent et l'utilisent comme une alliée pour des productions locales de qualité. Agriculture et biodiversité doivent avancer ensemble pour réduire les impacts environnementaux (sur l'eau, les sols, la biodiversité...) tout en répondant aux besoins économiques et alimentaires.

Différents outils peuvent être mobilisés pour favoriser la préservation de ces espaces et le maintien de pratique de gestion adaptée :

- les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques à destination des agriculteurs sur 2023-2027 par Morlaix communauté,
- •les baux ruraux environnementaux,
- · l'Obligation Réelle Environnementale,
- Paiement pour Services Environnementaux en agriculture,
- Diagnostiques de parcelle agricole, fiche « pollinis'action »

Une meilleure structuration d'une exploitation agricole permet d'accroître la biodiversité, avec l'implantation et une meilleure gestion d'infrastructures écologiques comme les haies, les arbres, les bosquets, le développement de l'agroforesterie. La diversification des cultures, les systèmes de rotations, l'introduction des légumineuses contribuent à la réduction de l'utilisation d'intrants. Les pollinisateurs quant à eux sont les garants d'une faune et une flore variée, il est ainsi primordial de les protéger.

Il s'agira pour la commune de faire connaître les enjeux de biodiversité du territoire, de sensibiliser les exploitants et d'inciter à se rapprocher de structures accompagnatrices à la mise en place d'outils favorables à la Nature.



#### **Indicateurs**

Evolution des superficies en MAEC, en plan simple de gestion, en ORE Nb d'exploitants qui s'intéressent aux démarches

#### Délais de mise en oeuvre

Initié sur 6 ans

#### Moyens

Animation territoriale

#### Actions à réaliser

- Poursuite et diffuser la connaissance et relayer l'information,
- Sensibiliser les exploitants sur l'importance d'une meilleure structuration de leurs exploitations afin de limiter les pertes économiques, catastrophes (pollution des cours d'eau, lessivassions des sols),
- · Organiser des réunions d'information en invitant les exploitants,
- Faire promotion du concours national des pratiques agro-écologiques prairies et parcours organisé annuellement en nord Finistère (sauf 2023) par le PNRA, Morlaix Co, les syndicats mixtes de l'Horn et du Bas Léon et le syndicat de bassin de L'Elorn,
- · Communiquer via internet et la revue municipale autour de témoignage agricole (Paysan de Nature),
- Aide ou conseil à la biodiversité sur leurs exploitations (fiche pollins'action),
- Proposer des formations à l'entretien des bordures de champs et la taille des haies,
- · Proposer des accompagnements à la plantation de haies et la fabrication de talus,
- · Faire intervenir des arboriculteurs sur des journées de formations à la taille des fruitiers ou entretiens d'espaces

#### Porteur de projet

Commune et Morlaix communauté (Cellule agricole)

#### Elements d'appui

Figures : 20 à 22 Tableaux : 20 à 21

Annexes: 9 à 12

#### **Partenaires:**

Partenaires Techniques : CD29, Bretagne vivante, Associations locales, Notaires, Chambre d'Agriculture, Jardinier et Paysagistes, Ministère de l'écologie, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, L'OAB, Technicien du prog Breiz bocage, CPIE



#### 04. Valorisation des actions engagées

#### **Description**

Il s'agit des démarches de labellisation ou d'engagement auxquelles la commune peut prétendre en cohérence avec les actions qu'elle met déjà en œuvre et/ou souhaite mettre en œuvre en y associant ces citoyens dans la durée.

Dans la liste présentée ci-après n'est pas exhaustive, mais présente les principaux outils utilisés à ce jour.

#### Détail des fiches actions

- 4.1 Reconnaissances en faveurs de la biodiversité et des espaces naturels
- 4.2 Reconnaissances en faveur de la qualité écologique et de l'espace urbain
- 4.3 Prise en compte de l'environnement dans l'éducation

### 4.1 Reconnaissances en faveur de la biodiversité et des espaces naturels

### 2

#### 1. La protection nocturne de la biodiversité

Le label national "Villes et Villages étoilés" est soutenu par le ministère de la Transition écologique. Il est organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) et valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, de confort et sécurité, de sommeil et santé des habitants, les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairage, la qualité de relation avec les citoyens.

Des premières réflexions et actions ont été mis en place par la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner en mars 2020 en faveurs de la biodiversité nocturne. La commune a commencé à réaliser une cathographie des points lumineux par secteurs afin de pouvoir gérer les tableaux électriques de manière individuelle. L'obtention de ce label se déclinant de 1 à 5 étoiles, suivant le niveau d'implication de la commune ou du territoire dans la gestion de son éclairage nocturne, permettrait de valoriser l'effort de la commune et l'implication et la consilience citoyenne. https://www.anpcen.fr/?id\_rub=19

#### 2. Refuge de biodiversité

Un Refuge est une propriété publique ou privée, sur laquelle le propriétaire s'engage moralement à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les espèces considérées ou la biodiversité en au plus sens global.

- L'opération "Refuge pour les chauves-souris" est une campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins créée et conduite par le GMB depuis 2006.
- L'opération "Havre de Paix pour la Loutre d'Europe" est une action de conservation participative. Elle permet à tout propriétaire de parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, d'agir concrètement pour la protection de la Loutre en créant chez lui un espace privilégié. Cette action est portée par le GMB.
- Le programme "Refuges LPO" propose d'agir concrètement en faveur de la biodiversité sur un terrain (espace vert, parc communal) ou (jardin, cour, terrasse, balcon...) sur lequel le propriétaire s'engage à préserver et à protéger la nature au sens large selon les principes de la "Charte des Refuges".

#### 3. Reconquête de la Biodiversité

L'objectif du programme « Regain » mis en place par Bretagne Vivante est de réaliser des actions concrètes de reconquête de la biodiversité dite « ordinaire ». Il s'agit de reconsidérer la vocation d'espaces verts privés ou publics, aujourd'hui dédiés à des pelouses, jardins d'agréments ou sans statut, pour les gérer de manière à pouvoir accueillir un cortège d'espèces végétales et animales aujourd'hui absentes par manque d'habitats adaptés. Ces espaces pourront devenir alors eux-mêmes des zones sources pour la recolonisation naturelle d'autres sites et participer ainsi au développement des corridors de la trame verte et bleue du territoire. Pour qu'un label « Zone Regain » puisse être attribué à un espace, le propriétaire s'engage moralement à respecter la "charte Regain". https://www.bretagne-vivante.org/decouverte-de-la-nature/dans-un-jardin/

#### Validité

Label communal et distinctions territoriale sont valides pour 5 ans

Selon modalitées d'engagement lié aux chartes

#### Mise en œuvre

Par édition, candidature quelle que soit la taille de la commune auprès d'une instance

Rapprochement d'une structure porteuse et/ou accompagnatrice

#### Porteur de projet

Commune, Morlaix communauté, Habitants, Exploitants, Entreprises

### 4.1 Reconnaissances en faveurs de la qualité écologique et de l'espace urbain

### 2

#### 1. La Gestion écologique des Biotopes urbains

Lancé en 2014, le Label "Terre Saine, communes sans pesticides" a permis d'accompagner et de valoriser de nombreuses collectivités pionnières qui ont montré qu'il était possible de se passer des pesticides. Les dispositions réglementaires encadrant ces produits ont été renforcées à partir du ler janvier 2017 en application de la loi Labbé.

La commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est engagé dans une gestion sans produit phytosanitaire de l'ensemble de ses espaces publics depuis 2014. Le label encourage les collectivités à s'engager dans des chartes régionales et vise également à sensibiliser les particuliers à jardiner sans pesticides. Désormais, Le prix "Zéro Phyto" distingue les communes bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires, notamment après avoir signé la charte d'entretien des espaces communaux et mis en place un plan d'entretien communal.

Les collectivités sont invitées à se rapprocher de leur bassin versant et/ou structure porteuse de SAGE si elles souhaitent réaliser des panneaux à partir de visuels. Morlaix communauté a distribué ces panneaux aux communes en 2023. https://region.bretagne.bzh/territoires-eau/jcms/33058\_CRBArticle/en/label-terre-saine-les-visuels-sont-disponibles.

#### 2. Amélioration de la qualité de vie

Le label « Villes et Villages Fleuris » est une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Il invite les communes engagées dans cette démarche à :

- Valoriser leur identité à travers l'aménagement végétal et paysager,
- Mener des actions d'animation et de sensibilisation auprès de la population,
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles,
- Assurer l'entretien et la qualité de l'espace public.

https://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-missions-du-label

#### 3. Commune engagée dans une démarche globale biodiversité

Le programme « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des actions en faveur de la biodiversité sur 3 ans. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. Il n'y a pas de financement associé et le dossier à remplir nécessite une réflexion globale (impliquant une analyse croisée des enjeux du territoire, à mener entre services et avec les élus) pouvant prendre un peu de temps, mais il permet une reconnaissance des financeurs (y compris pour l'accès au fond vert). La deadline 2023 est en octobre.

Devenir un Territoire engagé pour la nature, c'est mobiliser ses équipes et ses citoyens, intégrer de la biodiversité dans tous ses domaines de compétences (urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.), développer des actions et préserver ainsi l'environnement des générations futures.

https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires/rejoindre-le-programme

#### Validité

Label communal, distinctions territoriales sont validées pour 3 à 5 ans, Renouvellement et reconnaissance par un jury

#### Mise en œuvre

Par édition, candidature quelle que soit la taille de la commune auprès d'une instance

Rapprochement d'une structure porteuse et/ou accompagnatrice

#### Porteur de projet

Commune, Habitants, Exploitants, Entreprises

### 4.3 Prise en compte de l'environnement dans l'éducation



#### 1. Réseau engagé dans le développement durable

Programme éducatif "Eco-Ecole" vise à sensibiliser les élèves au développement durable, avec une thématique spécifique consacrée à la biodiversité. Les projets visent à mobiliser l'ensemble des usagers des établissements scolaires, mais aussi des partenaires extérieurs. C'est un réseau national et international qui a vu le jour au Danemark et proposé en France depuis 2005 sous l'impulsion de l'association Teragir. Ce programme est accessible de la maternelle au Lycée. https://www.eco-ecole.org/qui-sommes-nous/un-reseau-national-et-international/

#### 2. École du dehors

Le réseau d'acteur francophone de l'éducation "Profs en transition" agissant ensemble pour construire une école, des approches pédagogiques et des pratiques éducatives plus écoresponsables, citoyennes et solidaires.

Média collaboratif, le réseau Profs en transition est mobilisé autour de la construction et de la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec la transition écologique et sociale. https://profsentransition.com/

#### 3. Aires éducatives

Une "aire éducative" est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative. Il s'adresse aux classes de CE2, de cycle 3 (CM1, CM2, 6e) et 4 (5e, 4e, 3e). https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives

La commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner est déjà impliqué dans cette démarche depuis 2020 en y impliquant 5 classes de primaires au programme "Aire terrestre éducative".

#### Validité

#### Mise en œuvre

Il s'agit d'adhérer et de rejoindre un réseau d'engagement

Rapprochement d'une structure porteuse et/ou accompagnatrice

#### Porteur de projet

Commune, Habitants



#### 05. Feuille de route des actions

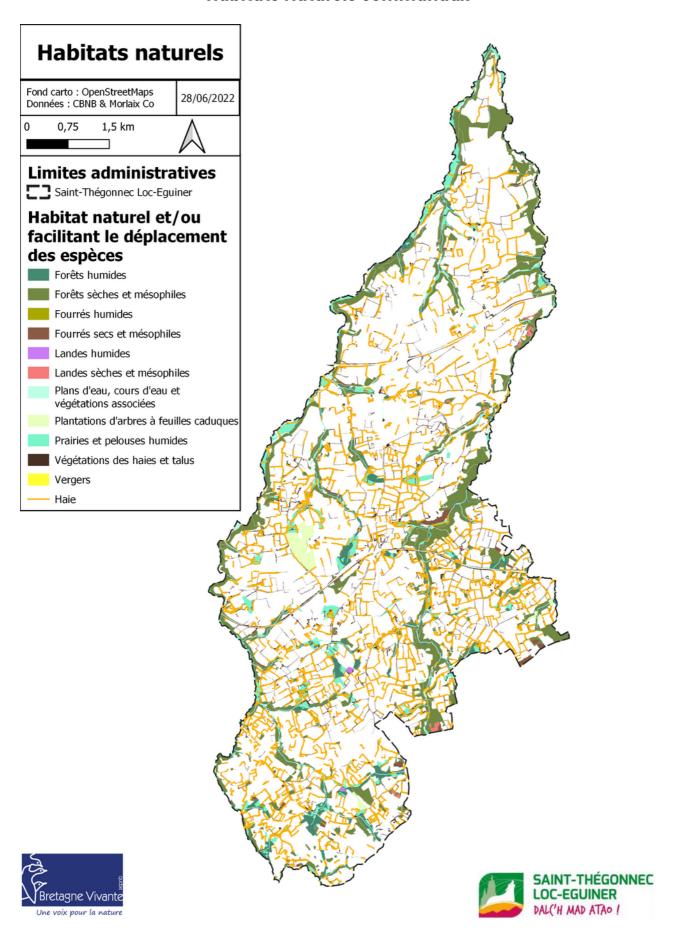
Axe d'action	Priorité	Mise en œuvre	Actions déclinées	Avancement Réalisation
I. Connaitre et Intégré la biodiversité dans l'aménagement		En continu	1.1 Connaître la biodiversité de la commune  Relayer des appels à contributions participatives d'inventaires au niveaux (régional, départemental, locale)	
	2		Faire intervenir des naturalistes experts sur certains groupes taxonomique peu connus (coléoptères, hyménoptères)	
			Réaliser des diognostiques écologiques sur l'état de concervation d'espaces (espèces indicatrices)	
			1.2 Prendre en compte la Biodiversité  Résorption des points de fragilité de la TVB identifés dans le projet ABC	
			Limiter et/ou supprimer l'emprise artificiel au sol (débitumisation des trottoirs, végétalisation des espaces public)	
	1		Favoriser et conserver les éléments naturels dans les projets futurs (materiaux, zones naturelles, vieux arbres creux, etc.)	
		En continu	Plannifier et intégrer la biodiversité dès la phase chantier (saison, gestion des risques, zone d'implantation, emprise, SRC) Installer des supports d'accueil de la biodiversité dans les projets et/ou sur les batiments du bourg(nichoirs, gîtes)	
			Réaliser un diagnostic de fonctionalité des trames du bourg (carto des zones de passage à hérisson, amphibiens)	
			Modifier la perméabilisation des espaces fermés et/ou clôturer Réalisation d'un recensement des arbres remarquable et mise en place d'une charte de l'arbre	
			1.3 Renforcer la gestion différenciée des espaces publics	
		3 à 4 ans	Réaliser un diagnostique des types d'espaces verts communaux	
			Elaborer un plan de gestion des types d'espaces verts communaux identifiés  Conservation de la végétation rudérale sur le bâtis patrimonial de la commune	
			Mise en œuvre des protocoles d'entretiens des espaces vert considérés	
			Former des agents espaces verts à l'entretiens des espaces communaux	
			Développer une gestion écologique des bords de route et du bocage de bord de route  3.1 Réduire la pollution lumineuse et préserver la trame noire	
			identifier une trame noire à l'échelle de la commune en leins avec les porteur de projet puis l'intégré au PLUi, TVB, Trames	
			Faire évoluer la programmation de l'éclairage public et renouveler les lumières selon un spectre lumineux adapté	
	1	Initié et Continu	Réaliser des diagnostiques point par point au niveau de la commune	
			informer et sensibiliser les habitants sur l'intérêt de la réduction de la pollution lumineuse Communiquer et sensibiliser les industriels sur l'éclairage nocturne de leurs instalations	
			Receuillir les attentes et les besoins des habitats vis à-vis de l'éclairage nocturne	
			Résorption des points de conflits en cohérence avec les trames (communale, intercommunale et régional)	
			2.1 Poursuivre la mise en valeur et la gestion des sentiers de la commune  Poursuivre la mise en valeur et l'entretiens des sentiers et des ouvrages (lavoirs, kanndi, hydraulique)	
			Développer une stratégie de communication en lien avec le labe "Village étape"	
	1	Initié et Continu	Réaliser des sondages d'envie et de satisfaction auprès des utilisateurs (groupe de rando, habitants)	
			Instaler des panneaux d'informatations sur les sites (espèces, habitats, patrimoine, etc.) Créer des sentiers d'interprétation	
			Proposer des sorties et animation à thématiques sur l'ensemble des circuits	
II Malabasala sa			2.2 Etablir des plans de gestion sur les espaces communaux et une stratégie d'acquision foncière	
II. Maintenir et restaurer les			Etablir un état des lieux des espaces communaux et des besoins Communiquer auprès des propriétaires sur l'intérêt et l'entretiens des espaces naturels avant d'envisager l'achat de	
espaces naturels	1	3 à 6 ans	Définir des plans de gestion propres aux sites acquis et/ou la commune est propriétaire	
et la biodiversité			Acquérir du foncier sur des milieux à enjeux et prioritaires ciblé lors de l'ABC (Landes, prairies naturelles, boisements)	
locale			Elaborer des plan de gestion pour la préservation d'espèces ou d'espaces à fort enjeux en liens avec les services Accuellir et aménager ces espaces pour y acceuillir du public en nombre limité à terme	
			2.3 Assurer la veille sur la présence d'espèces envahissantes	
			Fédéer un réseau de bénévoles pour y assurer une veille sur la commune	
	2	En continu	Mise à jour carthographique des espèces végétales invasives sur la commune Informer et sensibiliser les habitants sur les espèces envahissantes, es risques et leurs gestion	
			Etablir une liste d'espèces végétale prioritaires à planter et favoriser le label "Végétal local"	
			Limiter et/ou supprimer la plantation d'essences non indigène et exotique sur l'espace communale	
			Former les techniciens des espaces verts sur les espèces fovorables et les syndicats de voirie à la reconnaissance des EEE  3.1 Poursuivre la sensibilisation et l'information auprès du grand public et des scolaires	
			Poursuivre et proposer continuellement des actions de sensibilisation et d'animation auprès du grand public	
			Poursuivre et Engager de nouvelles démarches d'implication citoyennes pour les adultes (taille d'arbres, expo, réhabilitation de bâti, etc.)	
	1	Initié et Continu	Poursuivre et Engager de nouvelles démarche d'implication citoyenne pour les scolaires (école dehors, vigie nature, etc.)	
			Proposer des animations et sorties thématiques sur l'ensemble des espace natyurels de la commune Proposer des ateliers et/ou micro-formations à destination des habitants	
			Favoriser le développement d'actions de partage autour de la nature : jardin partagé, recyclerie, bourse au plantes	
		Sur 6 ans	3.2 Accompagner les propriétaires pour une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité dans leurs pratiques	
			Sensibiliser les propriétaires d'espaces variés en cohérense avec la Trame verte de la commune  Utiliser et communiquer auprès de l'ensemble des publics via les ressources à disposition	
III. Mobiliser les			Organiser des réunions d'information et les inviter aux réunions	
acteurs et concillier	•		Insitation et valorisation de l'implication citoyenne par la labélisation de leurs espaces privés (zone refuge, jardin au natu	rel.)
biodiversité et			Apporter conseil à la biodiversité et sur la gestion d'espaces (balcon, jardin, etc.)  Participation à des concours "hardiner autrement", "hardin au naturel"	
activitées locales			Développer un cœur d'habitants sensibilisés et engagés sur la commune	
			3.1 Accompagner les exploitants pour une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité dans leurs pratiques	
			Sensibiliser les exploitants possédants des espaces variés en cohérense avec la Trame verte de la commune Sensibiliser et former les exploitants sur une meilleurs structuration de leurs exploitation en faveurs de la biodiversité	
		Sur 6 ans	Sensibiliser et former les exploitants sur une meilleurs structuration de leurs exploitation en faveurs de la biodiversite  Utiliser et communiquer auprès de ce publics via les ressources à disposition	
	2		Proposer des aides et conseils à l'entretiens des bordures de champs et la taille des haies et de diagnostiques de parcelles	
			laviter les exploitants de la commune aux réunions publique concernant la biodiversité et l'aménagement	
			Favoriser l'intervention d'exploitants dans des journée retour d'experience, formation des habitant à la taille de fruitiers Promouvoir le concours national des "Pratiques agro-écologiques prairies " organiser annuellement en Nord Finsitère	
			Faire intervenir des exploitants faisant parti d'un réseau (paysan de nature, etc.)	
			Développer un noyaux de professionnels sensibilitiser à la biodiversité sur la commune  4.1 Reconnaissance en faveur de la biodiversité et des espaces naturels	
			4.1 Reconnaissance en faveur de la biodiversité et des espaces naturels  Se renseigner sur les démarches pour prétendre aux labels	
			Faire les démarches pour prétendre à l'obtention du label "Villes et Village étoilés"	
	2	1 à 3 ans	Maintenir dans le temps et/ou augmenter sont niveau d'implication dans la gestion de l'éclairage nocturne Avoir de plus en plus d'espaces publics et/ou privés en zone refuge de biodiversité	
			Adhèrer au programme "Regain" pour un ou plusieurs espaces publics de la commune	
			Diffuser et communiquer auprès de habitant sur les labels et/ou concours biodiversité	
IV. Valorisation	2		4.2 Reconnaissance en faveur de la qualité écologique et de l'espace urbaine/bourg  Se renseigner sur les démarches pour prétendre aux labels	
IV. Valorisation des actions engagées			Se renseigner sur nes aemarches pour prétendre aux vanes Faire les démarches pour prétendre à l'obtention du label "Terre Saine"	
			Faire les démarches pour prétendre à l'obtention du label "Ville et Village Fleuris"	
			Adhérer au programme "Territoire engagé pour la nature" en menant des action régulières Maintenir dans le temps et/ou augmenter sont niveau d'implication pour maintenir les labels	
			Diffuser et communiquer auprès de habitant sur les labels et/ou concours	
			4.3 Prise en compte de l'environnement dans l'éducation	
			Se renseigner sur les démarches pour adhérer aux différents réseau d'enseignement nature et dehors	
	,	122		
	2	1 à 3 ans	Diffuser les possibilité et les envie auprès des habitants Développer une nouvelle stratégie d'enseignement sur la commune	



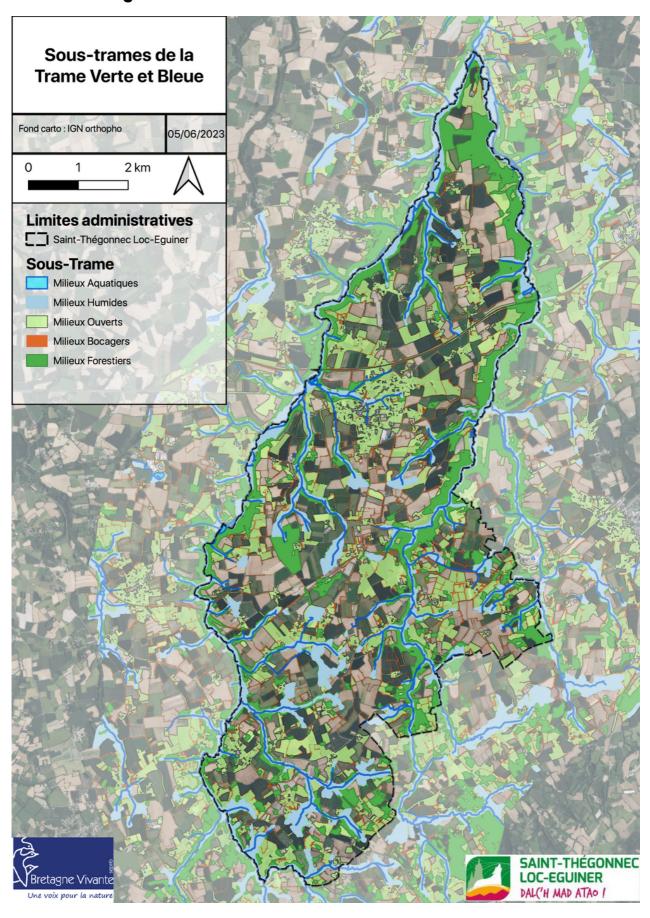
#### Éléments supports et d'appui

- 1. Habitats Naturels communaux
- 2. Organisation de la Trame verte et Bleue communale
- 3. Ruptures écologiques de la Trame verte et Bleue communale
- 4. Réseau écologique de la Trame Verte
- 5. Réseau écologique de la Trame Bleue
- 6. Réseau écologique Intercommunale (Morlaix communauté)
- 7. Cohérence écologique intercommunale
- 8. Enjeux de la Trame verte
- 9. Enjeux de la Trame bleue
- 10. Secteurs à enjeux communaux Trame Verte
- 11. Secteurs à enjeux communaux Trame Bleue
- 12. Synthèse des secteurs identifiés à enjeux communaux

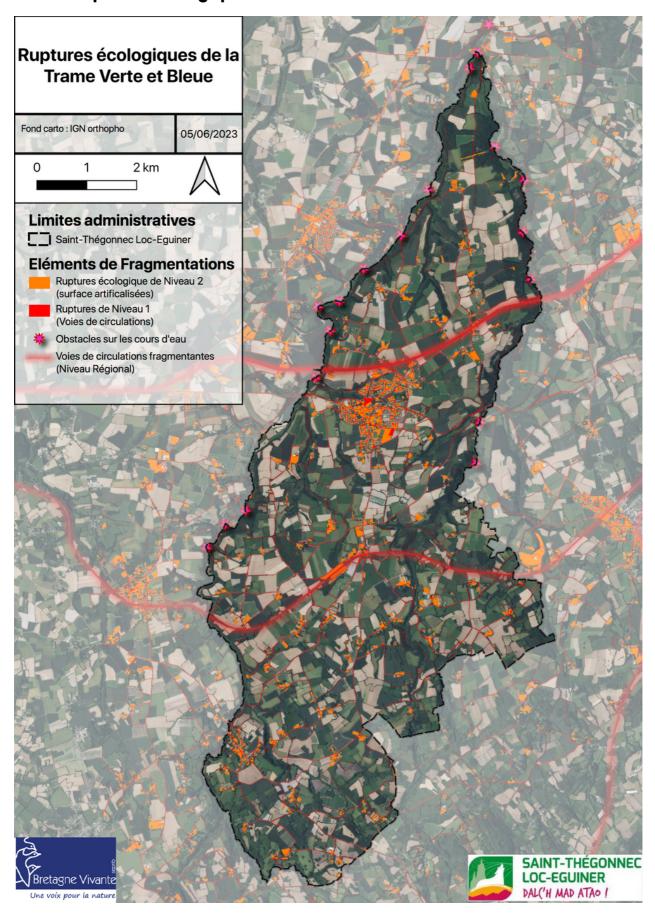
#### **Habitats Naturels communaux**



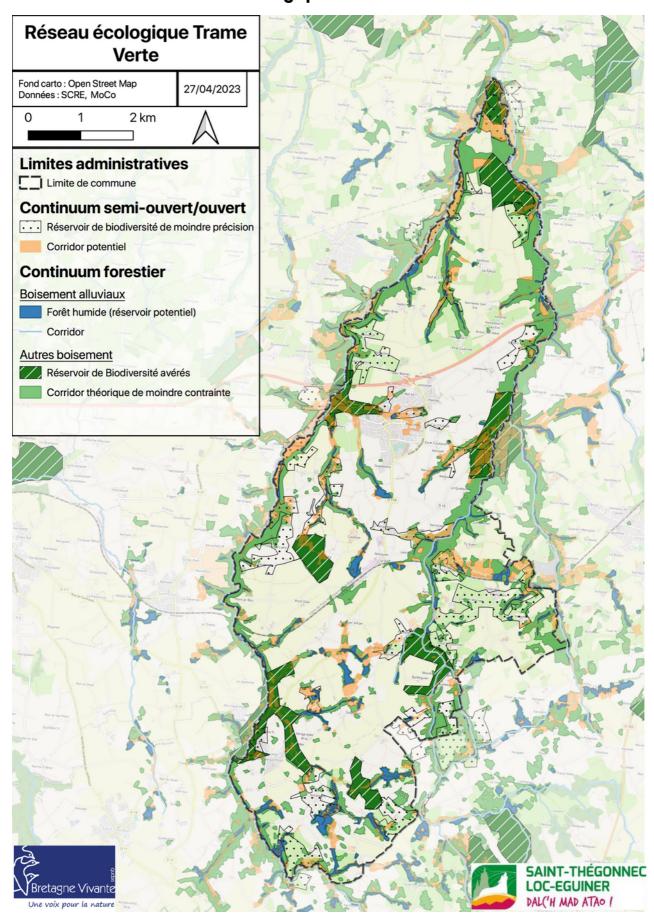
#### Organisation de la Trame verte et Bleue communale



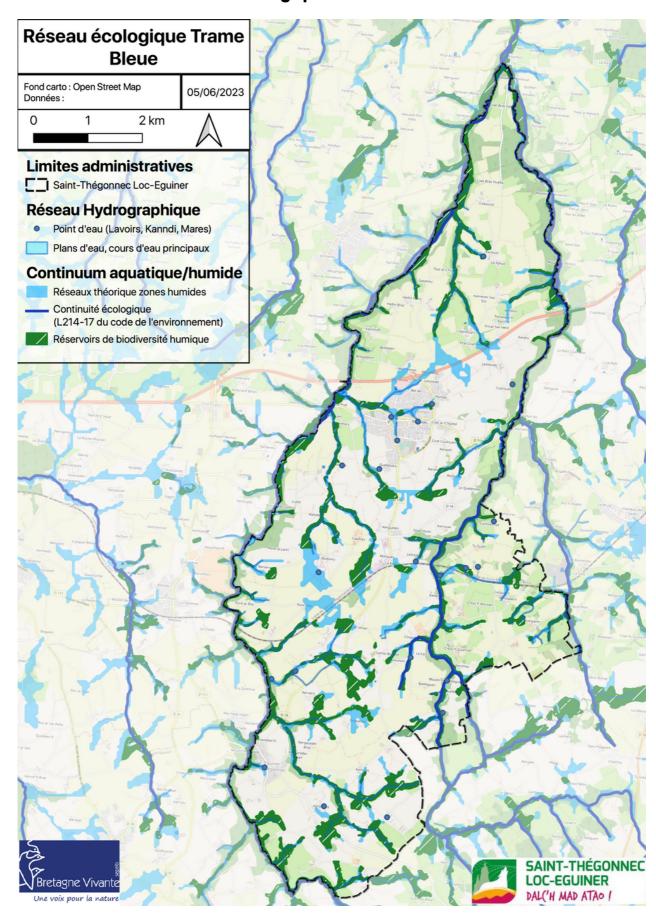
#### Ruptures écologiques de la Trame verte et Bleue communale



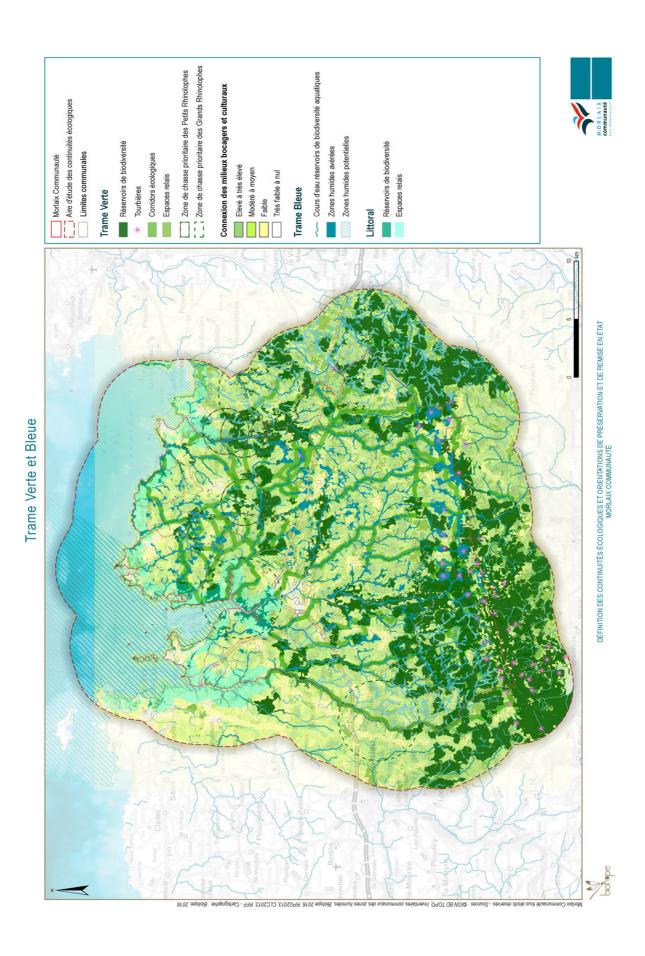
#### Réseau écologique de la Trame Verte



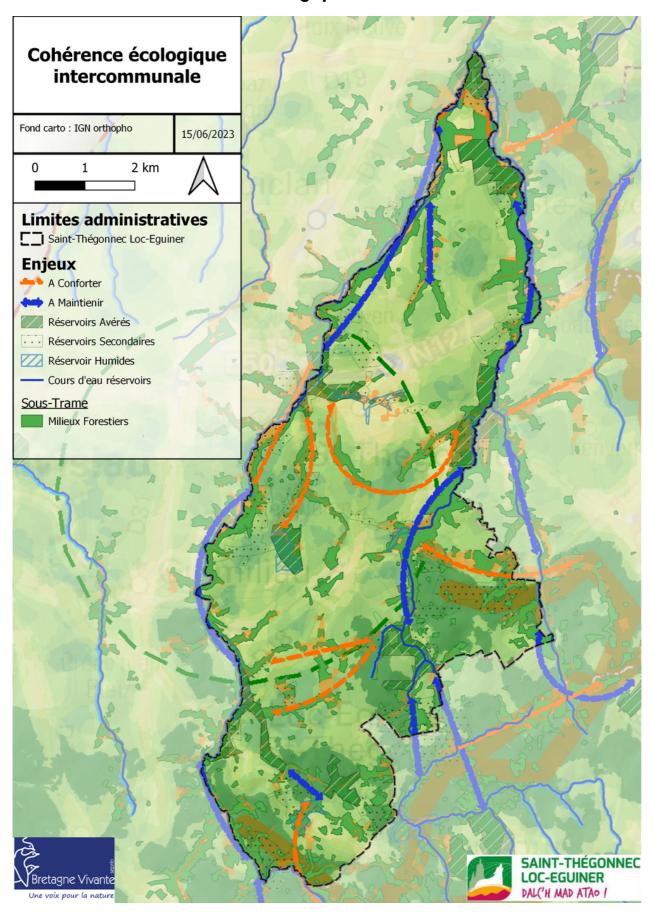
#### Réseau écologique de la Trame Bleue



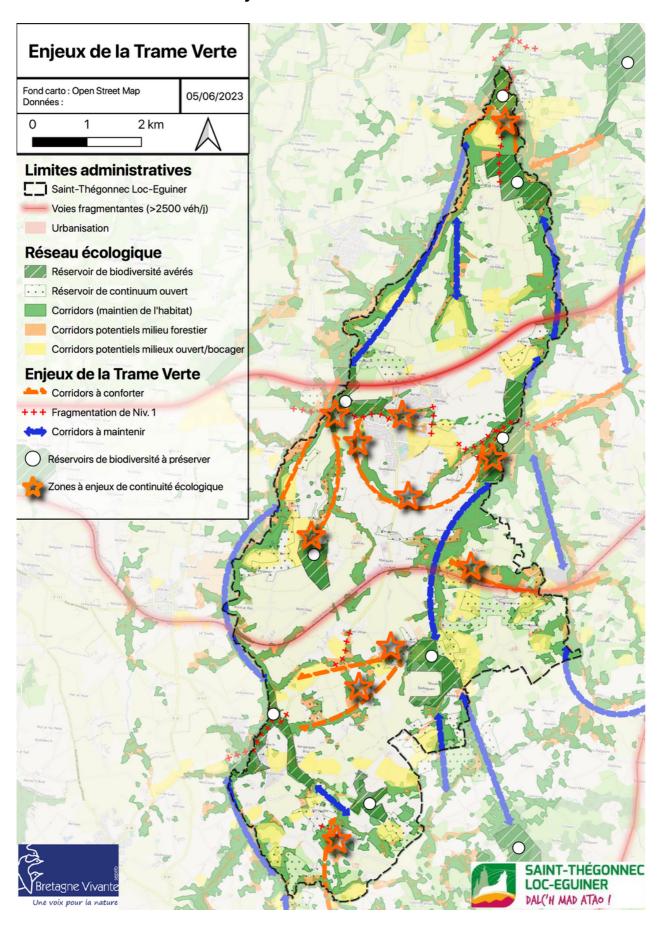
#### Réseau écologique intercommunale



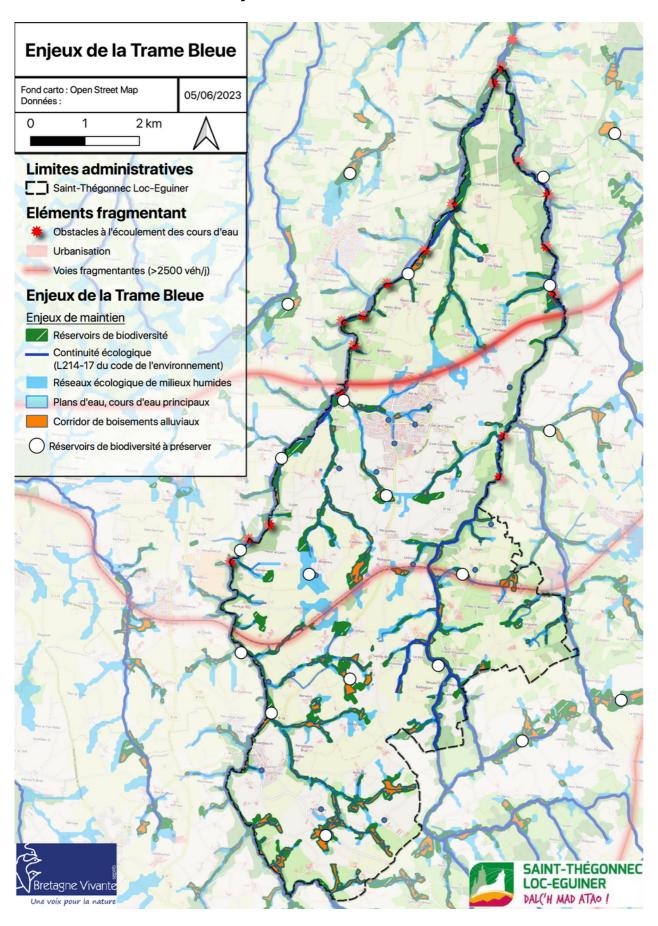
#### Cohérence écologique intercommunale



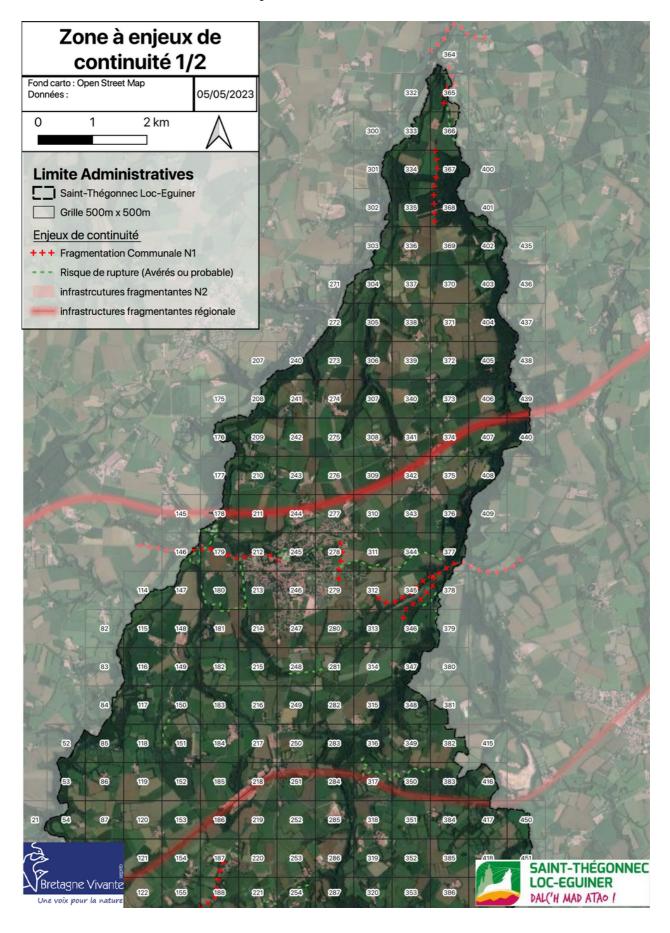
#### Enjeux de la Trame verte



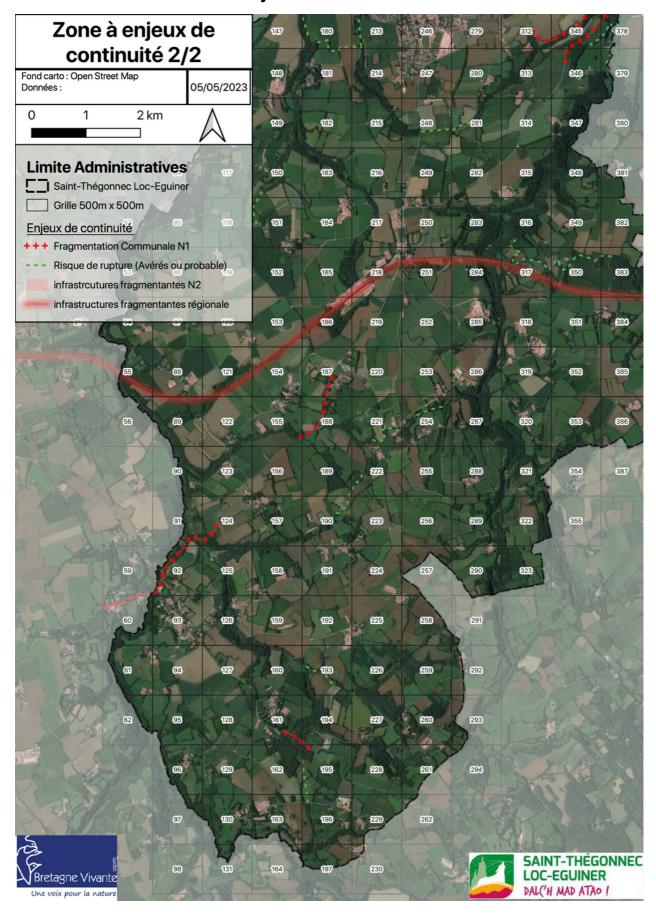
#### Enjeux de la Trame bleue



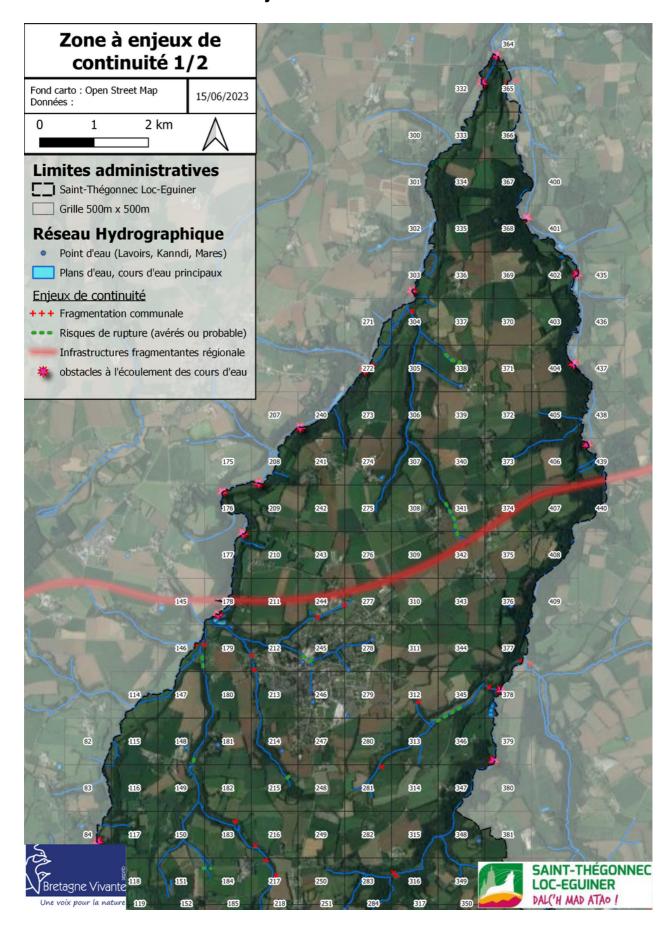
#### Secteurs à enjeux communaux Trame Verte



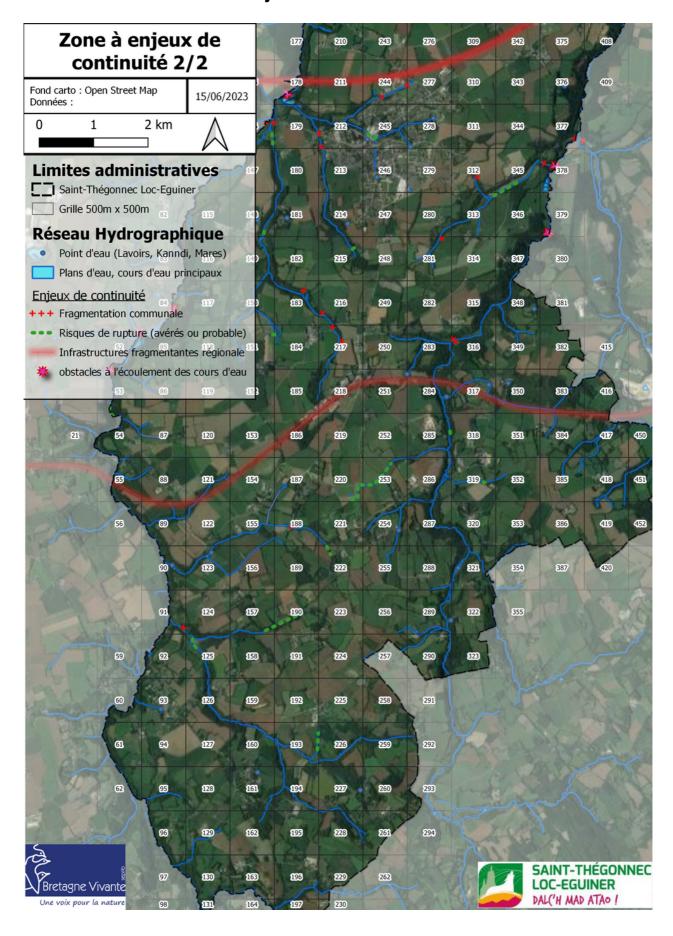
#### Secteurs à enjeux communaux Trame Verte



#### Secteurs à enjeux communaux Trame Bleue



#### Secteurs à enjeux communaux Trame Bleue



#### Synthèse des secteurs identifiés à enjeux communaux

	Nom de la zone Type de Milieux	Niveau	Détails des élements de motivation					
Numéro de maille		Type de Milieux	enjeux	Enjeux réglementaires	Habitats à enjeux	Espèces à enjeux	Enjeux TVB	Pression ou Risques
365/366	Penhouat	Forestier/Bocager	Fort	х	х	x	X	
367/368/401	Vallée du Coat Braz Huelle	Forestier	Fort	х	х	х	х	
377/378/379/345/346	Vallée du Pont Corellou	Forestier/Humide/Ouvert	Fort	х	х	х	х	
226/227	Kerorven	Culture et Bocager	Fort	х	х	×	x	
177/178/179/212	Vallée de Prat guen	Bocager/Humide	Fort	х	х	х	х	
287/320/321/354	Vallée du Moulin de Bailléguen	Boisement humide et Bocage	Fort	x	x	х	x	
90/91/92/93/125/126/15 7/158/160	Vallé de Loc- Eguiner	Bocager/Ouvert	Fort	х	х	х	х	
150/151/152	Bodinery	Forestier	Fort	х	х	Х	х	
365/366	Coat Braz Izella	Bocagère et Ouverte	Moyen				х	x
367/368	Pont a Lez	Forestier	Moyen				x	x
146/179/212	Prat Guen / Petit Moulin / Chapellendy	Forestier et Bocager	Moyen				х	x
212/213	Menhars / Chapellendry / Ménez Rouz	Forestier et Bocager	Moyen				х	х

	Nom de la zone Ty		Niveau enjeux	Détails des élements de motivation				
Numéro de maille		Type de Milieux		Enjeux réglementaires	Habitats à enjeux	Espèces à enjeux	Enjeux TVB	Pression ou Risques
245	Av de Bel air / Lot. Ker an Déro	Bocager et ouverte	Moyen				х	х
345/377/378	Quélénnec	Humide, Forestier et Bocager	Moyen				х	х
278/311/344	Chemin des garennes	Bocager	Moyen				х	х
248/281	Kergélen / Rte Château d'eau	Bocager	Moyen				x	х
187/188	Rusquec Vihan	Bocager/ouvert	Moyen				х	х
124/92	Loc-Eguiner	Forestier	Moyen				х	x
161	Kerargant	Forestier	Moyen				х	x
193/195/190/222/221/25 4/317/350/383	Cf : carte	Bocager/ouvert	Moyen				х	x
60/53/52/84/82/114/147 /178/177/208/272/333/3 32/364	Penzé	Aquatique	Moyen				х	х
365/404/439/378/379/34 8/316/283/285/289/	Coat Toulzac'h	Aquatique	Moyen				х	х
147/148/149/116	Le petit Moulin/Cala vaire de luzec	Ouvert et humide	Moyen				х	х
157/190	Kerzepre	Humide et aquatique	Moyen				х	×
125	Kergaradec	Ouvert et humide	Moyen				х	х
155/187	Rusquec Bras	Humide et aquatique	Moyen				х	х

6, rue de la Mairie 29170 Pouldreczic Tél : 02 98 79 61 06 mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh Bretagne Vivante Antenne Morlaix en Finistère

Tél: 02 98 62 12 42 morlaix@bretagne-vivante.org www.bretagne-vivante.org